

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 28 JUIN 2023**

MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1	Désignation du secrétaire de séance - Vote Monsieur Philippe PIGEAU est désigné secrétaire de séance. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 10 pouvoirs) Observations : Désignation à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-1 23SGADL0075	Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 26 avril 2023 Le conseil décide : - D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 26 avril 2023. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-2 23SGADL0076	Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-3 23SGADL0077	Représentation dans les commissions permanentes - Modification suite à la démission d'une conseillère communautaire Le conseil décide : - Que Madame Jocelyne BLONDEAU siègera dans la commission suivante : Développement, aménagement et services aux habitants. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-4 23SGADL0078	Convention d'exécution et de mandat à passer avec l'UGAP portant sur des prestations de gestion de l'entretien et de la maintenance des flottes de véhicules terrestres à moteur d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 Tonnes et ses prestations annexes. Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'exécution et de mandat portant sur des prestations de gestion de l'entretien et de la maintenance des flottes de véhicules terrestres à moteur d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 Tonnes et ses prestations annexes à intervenir avec l'UGAP ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 10 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Jean GIRARDON intéressé à l'affaire, n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Monique LODDO

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-5 23SGADL0079	Fourniture de pièces détachées et prestations diverses pour les véhicules, engins et matériels de la CUCM - Autorisation de signature d'une modification n° 1 au marché 2104301PR Le conseil décide : - D'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer la modification n° 1 au marché 2104301PR conclu avec l'entreprise SAS PARIZOT, domiciliée 19 rue des acacias, 71200 LE CREUSOT : • En intégrant le nouveau bordereau de prix et le nouveau	Monique LODDO

	catalogue, les nouveaux prix unitaires augmentant en moyenne de 5,2% et générant un impact estimé à environ 5 600 € supplémentaire sur la dépense 2023 sur les bases d'un chiffre d'affaires annuel 2022 d'environ 110 000€ HT ; • En modification la clause butoir, celle-ci passant de 5% annuellement à 5% semestriellement ; • En insérant une clause de réexamen et une clause de sauvegarde Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-1 23SGADL0080	Budget Principal - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-2 23SGADL0081	Mise à jour des AP/CP Le conseil décide : - De voter l'ajustement des échéanciers en Crédits de paiement pour les opérations requalification du secteur « Foch-Verdun » et acquisition de matériel de transports, tels qu'ils sont présentés dans les annexes jointes au présent rapport. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-3 23SGADL0082	Budget Eau - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - d'adopter la décision modificative du budget annexe Eau, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-4 23SGADL0083	Budget ZA Coriolis - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - d'adopter la décision modificative du budget ZA Coriolis , telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
III-1 23SGADL0084	SAINT-VALLIER - ZAC des Goujons - SEM Val de Bourgogne - Approbation du compte-rendu annuel 2022 Le conseil décide : - D'approuver le compte rendu annuel 2022 établi par la SEM Val de Bourgogne pour la ZAC des Goujons à Saint-Vallier. Adopté : OUI Nombre de votants : 59 (dont 7 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur David MARTI, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Madame Monique LODDO, Monsieur Daniel DAUMAS, Madame Marie-Claude JARROT et Monsieur Lionel DUPARAY intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Frédérique LEMOINE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-1 23SGADL0085	JACOB SERVICES - Versement d'une subvention au titre du règlement immobilier - Autorisation de signature d'une convention d'application Le conseil décide : - d'approuver la convention d'application entre l'entreprise JACOB SERVICES, la SCI LES GRATUZELLES et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; - d'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 50 000 € à la SCI LES GRATUZELLES ; - d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer ladite convention d'application ; - d'imputer la dépense sur le budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Claude LAGRANGE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-2 23SGADL0086	CITEL SERVICES - Versement d'une subvention au titre du règlement immobilier - Autorisation de signature d'une convention d'application Le conseil décide : - d'approuver la convention d'application entre l'entreprise CITEL SERVICES et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; - d'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 50 000 € à la CITEL SERVICES ; - d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer ladite convention d'application ; - d'imputer la dépense sur le budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Claude LAGRANGE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-3 23SGADL0087	DECA-BFC Incubateur Régional d'Entreprises Innovantes - Demande de subvention - Convention d'objectifs - Le conseil décide : - D'approuver le versement à l'association « Dispositif d'Entrepreneuriat Académique Bourgogne-Franche-Comté », domiciliée Maison Régionale de l'Innovation, 64A Rue Sully, 21000 DIJON, d'une subvention de 30 000 € ; - D'approuver la convention d'objectifs à intervenir entre la Communauté Urbaine et l'association « Dispositif d'Entrepreneuriat Académique Bourgogne-Franche-Comté ». - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et d'en assurer la bonne exécution. - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant maximum de 30 000 €. - D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Jeremy PINTO intéressé à l'affaire, n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-4 23SGADL0088	LE CREUSOT - Boulevard de l'industrie et avenue de la Paix - Acquisition des parcelles cadastrées section BH 392 et 393 pour implantation d'activités économiques Le conseil décide : - d'acquérir de la Société AREVA, identifiée au SIREN sous le n° 712 054 923, dont le siège social est Tour AREVA, 1 place Jean Millier à COURBEVOIE (92 400), les parcelles de terrains sises sur la commune du CREUSOT et cadastrées comme suit : - BH n° 392 pour 45 385 m² - BH n° 393 pour environ 36 770 m² Soit une superficie globale approximative de 82 155 m² ; - de faire établir un document de modification du parcellaire cadastral par un géomètre-expert pour déterminer l'emprise exacte à acquérir ; - de fixer le prix de cette cession à SIX EUROS TTC (6 €) le mètre carré soit un montant approximatif de QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE NEUF CENT TRENTE EUROS (492 930,00 €) ; - d'autoriser Monsieur le Président à signer le compromis de vente formalisant l'accord des parties ; - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique à intervenir, étant précisé que les frais d'acte et les taxes seront à la charge de l'acquéreur ; - de prélever, le cas échéant, la dépense sur la ligne correspondante du budget annexe des zones d'activités.	Evelyne COUILLEROT

	Adopté : OUI Nombre de votants : 57 (dont 6 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur David MARTI, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Monsieur Daniel MEUNIER, Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Monsieur Philippe PRIET, Monsieur Lionel DUPARAY, Madame Gilda SARANDAO, Madame Marie-Claude JARROT et Madame Laëtitia MARTINEZ intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-5 23SGADL0089	Convention RSA Département-CUCM - Approbation d'un projet - Intégracode 2023 Le conseil décide : - D'approuver le projet de convention entre la CUCM et AGIRE annexé à la présente délibération ; - D'approuver le versement de la somme de 21 000 €, dans le cadre de la convention RSA Département-CUCM ; - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou l'élu ayant reçu délégation à signer tout acte à intervenir pour la mise en œuvre de ces conventions ; - D'imputer les dépenses dans les lignes du budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 50 (dont 7 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Didier LAUBERAT, Monsieur Alain BALLOT, Monsieur Bernard DURAND, Madame Evelyne COUILLEROT, Madame Marie-Thérèse FRIZOT, Monsieur Lionel DUPARAY, Madame Viviane PERRIN, Monsieur Sébastien GANE, Madame Monique LODDO, Monsieur Laurent SELVEZ, Monsieur Guy SOUVIGNY, Monsieur Christophe DUMONT, Madame Pascale FALLOURD, Monsieur Christian GRAND et Monsieur Yohann CASSIER intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-6 23SGADL0090	Marchés de producteurs - "Bienvenue à la Ferme" - Versement d'une subvention - Convention partenariale Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec la Chambre d'agriculture 71 pour l'organisation des Marchés de Producteurs « Bienvenue à la ferme » pour 2023 ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à l'organisation des Marchés de Producteurs « Bienvenue à la Ferme » fournis par la Chambre d'agriculture 71;	David MARTI

	- D'autoriser le versement d'une subvention de 7 000 € à la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire afin de contribuer au financement des Marchés de producteurs « Bienvenue à la ferme » - D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget principal 2023 Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Georges LACOUR intéressé à l'affaire, n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-7 23SGADL0091	TORCY - La Sapinette - Acquisition de la parcelle cadastrée section AO n°19 appartenant à l'EARL DU GRAND MONETOIS, en périphérie de la zone CORIOLIS Le conseil décide : - d'acquérir de l'EARL du GRAND MONETOIS, la parcelle de terrain cadastrée section AO n°19 pour une superficie de 8 582 m² ; - de fixer le prix de cette acquisition à 100 000 € TTC ; - d'autoriser Monsieur le Président ou l'élue ayant reçu délégation de signature, à signer le compromis de vente, l'acte authentique à intervenir en l'étude de Maître ANDRIEU, notaire à LE CREUSOT, ainsi que toutes pièces afférentes à cet acte ; - de prélever la dépense correspondante sur le budget Annexe de la zone Coriolis. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Frédérique LEMOINE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-8 23SGADL0092	TORCY - Zone d'activités CORIOLIS - Vente de terrain pour implantation d'une plateforme de distribution à vocation logistique Le conseil décide : - de vendre à la SAS VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY, dont le siège social est à PARIS (75012), 2-22, place des Vins de France, identifiée sous le numéro de SIRET 52007362800049, représentée par son Président, Grégory BLOUIN, 112 375 m² environ, à prendre sur la parcelle cadastrée section AN n°74 sur la commune de TORCY ; - de fixer le prix de cette cession à la somme de 25,00 € H.T. le mètre carré, soit un montant total de 2 809 375,00 € H.T, à ajuster en fonction de la surface effective à céder d'après le document d'arpentage à venir ;	Frédérique LEMOINE

	- d'autoriser Monsieur le Président ou l'élue ayant reçu délégation de signature, à signer l'acte authentique à intervenir, ainsi que toutes pièces afférentes à l'acte, en l'étude de Maître ANDRIEU, notaire à LE CREUSOT, étant précisé que tous les frais d'acte et les taxes seront à la charge de l'acquéreur ; - d'inscrire la recette correspondante sur le budget 2023 sur la ligne correspondante. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INITITULES	RAPPORTEURS
IV-9 23SGADL0093	MONTCEAU-LES-MINES - Quartier des équipages - vente de terrain à la SCI 3A INVEST Le conseil décide : - d'abroger la délibération n°22SGADL0096 en date du 6 octobre 2022 ; - de vendre à la S.C.I. 3 A INVEST, dont le siège social est situé 4 rue de l'embarcadère, à MONTCEAU-LES-MINES, identifiée sous le numéro de SIRET 89953640300012, représentée par Monsieur Abdallah JAOUJ et Monsieur Lionel POLITI, ses gérants, 951 m² correspondant aux parcelles cadastrées section AH n°505 (ex n°376) de 776 m² et AH n°507 (ex n°489) de 175 m², sur la commune de MONTCEAU-LES-MINES ; - de fixer le prix de cette cession à la somme de 20,00 € TTC le mètre carré, soit un montant total de 19 020 € TTC ; - d'autoriser Monsieur le Président ou l'élue ayant reçu délégation de signature, à signer l'acte authentique à intervenir, ainsi que toutes pièces afférentes à l'acte, en l'étude de Maître Olivier MENTRE, notaire à MONTCEAU-LES-MINES, étant précisé que tous les frais d'acte et les taxes seront à la charge de l'acquéreur ; - d'inscrire la recette correspondante sur le budget 2023 sur la ligne correspondante. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Frédérique LEMOINE

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-1 23SGADL0094	GRDF - Concession de distribution publique de gaz - Rapport annuel 2022 Le conseil décide : - De prendre acte du rapport annuel du délégataire Gaz et réseau Distribution de France relatif à la construction, la mise en œuvre, la maintenance et la commercialisation du réseau gaz de la Communauté Urbaine pour l'année 2022. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-2 23SGADL0095	Service public Très Haut débit - Creusot Montceau Networks - Rapport annuel 2022 Le conseil décide : - De prendre acte du rapport annuel du délégataire Creusot Montceau Networks relatif à la construction, la mise en œuvre, la maintenance et la commercialisation du réseau très haut débit de la Communauté Urbaine pour l'année 2022. Adopté : OUI Nombre de votants : 63 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Philippe PIGEAU, Monsieur David MARTI et Madame Montserrat REYES intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-3 23SGADL0096	Mise en place d'un règlement d'intervention concernant le budget d'investissement dédié aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche Le conseil décide : - D'approuver le règlement d'intervention en matière d'enseignement supérieur et de recherche. - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application Adopté : OUI	David MARTI

	Nombre de votants : 61 (dont 6 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Cyril GOMET, Monsieur Jérémy PINTO, Madame Laëtitia MARTINEZ et Monsieur Lionel DUPARAY intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-4 23SGADL0097	Mise en place d'un Règlement d'attribution concernant les subventions à destination des associations étudiantes Le conseil décide : - D'approuver le règlement d'intervention 2023/2024. - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application Adopté : OUI Nombre de votants : 61 (dont 6 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Cyril GOMET, Monsieur Jérémy PINTO, Madame Laëtitia MARTINEZ et Monsieur Lionel DUPARAY intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-5 23SGADL0098	Programme "Petites villes de demain" - Approbation de la convention-cadre entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau, la Ville de Montchanin et l'Etat Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention-cadre « Petites villes de demain », à intervenir entre l'Etat, la Communauté Urbaine Creusot Montceau et la Ville de Montchanin, - D'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention, et tout document s'y rapportant. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 9 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, et Madame Laëtitia MARTINEZ intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Evelyne COUILLEROT

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-6 23SGADL0099	Dispositif "Centralités rurales en région" - Approbation de la convention-cadre pour la revitalisation de la commune de Montchanin entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la Communauté Urbaine Creusot Montceau et la Ville de Montchanin. Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention-cadre pour la revitalisation de la commune de Montchanin, entrant dans le dispositif « Centralités rurales en région », à intervenir entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la Communauté Urbaine Creusot Montceau et la Ville de Montchanin. - D'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention, et tout document s'y rapportant. - D'autoriser le Président ou son représentant à solliciter toute subvention s'y afférant. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 9 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, et Madame Laëtitia MARTINEZ intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Evelyne COUILLEROT

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																					
V-7 23SGADL0100	Contrat de ville - Attribution du fonds communautaire politique de la ville 2023 Le conseil décide : - de valider la répartition du fonds communautaire politique de la ville selon la répartition suivante : <u>Accompagnement global des demandeurs d'emplois vers la formation et l'emploi / Intégration des jeunes et des femmes dans la vie sociale et professionnelle par la levée des obstacles à l'emploi</u> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Actions</th><th>Porteurs</th><th>CUCM</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mon quartier vers l'emploi</td><td>AGIRE</td><td>2 400 €</td></tr> <tr> <td>Mise en œuvre des clauses sociales dans les quartiers prioritaires de la CUCM</td><td>AGIRE</td><td>11 000 €</td></tr> <tr> <td>Du quartier à ma ville, la langue française en pratique</td><td>AGIRE</td><td>5 000 €</td></tr> <tr> <td>On ne naît pas entrepreneur, on le devient</td><td>BGE</td><td>3 000 €</td></tr> <tr> <td>Le numérique apprivoisé</td><td>APOR</td><td>12 000 €</td></tr> <tr> <td>Diffuseur de solidarité</td><td>Unis-cités</td><td>5 000 €</td></tr> </tbody> </table> <u>Actions d'éducation, soutien à la parentalité et de prévention</u>	Actions	Porteurs	CUCM	Mon quartier vers l'emploi	AGIRE	2 400 €	Mise en œuvre des clauses sociales dans les quartiers prioritaires de la CUCM	AGIRE	11 000 €	Du quartier à ma ville, la langue française en pratique	AGIRE	5 000 €	On ne naît pas entrepreneur, on le devient	BGE	3 000 €	Le numérique apprivoisé	APOR	12 000 €	Diffuseur de solidarité	Unis-cités	5 000 €	Bernard DURAND
Actions	Porteurs	CUCM																					
Mon quartier vers l'emploi	AGIRE	2 400 €																					
Mise en œuvre des clauses sociales dans les quartiers prioritaires de la CUCM	AGIRE	11 000 €																					
Du quartier à ma ville, la langue française en pratique	AGIRE	5 000 €																					
On ne naît pas entrepreneur, on le devient	BGE	3 000 €																					
Le numérique apprivoisé	APOR	12 000 €																					
Diffuseur de solidarité	Unis-cités	5 000 €																					

Actions	Porteurs	CUCM
La montagne, mon nouvel espace de compétences	Coopérative scolaire de l'école Rosa Parks	5 000 €
Espaces ressources pour le soutien à la parentalité	Sauvegarde 71	25 000 €
Mise en place de séjours Educasport pour les élèves de l'école du Champ Cordet à Torcy	Creusot Défi 2000	5 000 €
Mise en place d'une école « multi-sports » pour les enfants et les parents	Creusot Défi 2000	2 900 €

Actions de sensibilisation et de promotion de la citoyenneté, du vivre ensemble et de la mixité sociale, de lutte contre les discriminations :

Actions	Porteurs	CUCM
Soutenir les actions sport dans les quartiers, pendant et hors temps scolaire	Lutte et forme Montceau	3 000 €
Au cœur des cultures de toutes les couleurs	Centre de Francophonie de Bourgogne	4 000 €
Développement du judo dans les QPV	Alliance Dojo 71	8 000 €
Le théâtre médiateur des causes nationales égalité femmes-hommes et violences sexistes et sexuelles	Les Z'Opposés	1 000 €
Démocratiser l'accès à l'art et à la culture	L'Arc	5 000 €
Mon quartier à bras le corps	Zone Lutte	5 000 €
Les contes au sein du quartier	Riheb	4 000 €
sensibiliser à la vie quotidienne d'une personne atteinte de troubles autistiques	Le phare ici et ailleurs	3 000 €

- d'approuver les termes des conventions à intervenir avec les porteurs de projets, précisant les modalités de participation de la communauté urbaine,
- d'autoriser le versement aux associations et porteurs de projet pour les actions précisées, les sommes suivantes au titre du fonds communautaire politique de la ville

Adopté : OUI

Nombre de votants : 48 (dont 6 pouvoirs)

Observations : Etant précisé que Monsieur Sébastien GANE, Madame Monique LODDO Monsieur Laurent SELVEZ, Monsieur Guy SOUVIGNY, Monsieur Christophe DUMONT, Madame Pascale FALLOURD, Monsieur Christian GRAND, Monsieur Lionel DUPARAY, Monsieur Yohann CASSIER Monsieur Eric COMMEAU, Madame Séverine GIRARD-LELEU, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur David MARTI, Madame Jeanne-Danièle PICARD, Monsieur Jérémie PINTO, Madame Gilda SARANDAO et Mme Marie-Thérèse FRIZOT intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-8 23SGADL0101	ÉCUISSSES - CORIOLIS 2 - Signature d'une convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique avec SAÔNE-ET-LOIRE THD Le conseil décide : - D'approuver le projet d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour le bâtiment CORIOLIS 2, situé avenue de l'Europe, sur la commune d'ECUISSSES ; - D'autoriser le Président à signer la convention à intervenir avec la société Saône-et-Loire THD, enregistrée au RCS de Nanterre et immatriculée sous le numéro 808 637 623, dont le siège social est situé 3-5-7 avenue de la Cristallerie, immeuble Crisco Uno à SEVRES (92310), représentée par son Président, à savoir la société XPFIBRE.CVN, enregistrée au RCS de Nanterre et immatriculée sous le numéro 508 094 927, dont le siège social est situé 3-5-7 avenue de la Cristallerie, immeuble Crisco Uno à SEVRES (92310), elle-même représentée par Monsieur Sébastien NOURRY, suite à la délégation de signature consentie du Président de XPFIBRE.CVN. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Philippe PIGEAU

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-9 23SGADL0102	Contrat de territoire "Territoires en action" 2022-2028 - Autorisation de signature de la convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté Le conseil décide : - d'approuver la convention du contrat de territoire « <i>Territoires en action</i> » 2022-2028, - d'autoriser le président à signer la convention cadre à intervenir avec la présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 9 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, et Madame Laëtitia MARTINEZ intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à la majorité.	Isabelle LOUIS

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-1 23SGADL0103	Préservation du lac de la Sorme - Travaux d'aménagement de cours d'eau sur les communes de Blanzay, Charmoy, Les Bizots, Saint Bérain sous Sanvignes (tranche 4) - Autorisation de signature d'une convention financière avec le SMI2B Le conseil décide : - D'approuver les termes du projet de convention précitée, annexée à la présente délibération ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention sur la base de ce projet ; - D'imputer les dépenses sur le budget annexe eau sur la ligne de crédits prévue à cet effet. Adopté : OUI Nombre de votants : 51 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Paul LUARD, Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Monsieur Marc REPY, Madame Paulette MATRAY, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Noël VALETTE, Monsieur Alain BALLOT, Madame Gilda SARANDAO, Madame Séverine GIRARD-LELEU, Monsieur Gilbert COULON, Monsieur Jean-François JAUNET, Monsieur Denis BEAUDOT, Monsieur Jean-Paul BAUDIN et Monsieur Denis CHRISTOPHE intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-2 23SGADL0104	Propriétés boisées de la CUCM - Actualisation de l'assiette foncière de la forêt communautaire relevant du Régime forestier et signature d'un plan d'aménagement avec l'Office National des Forêts Le conseil décide : - d'approuver le principe de l'actualisation de l'assiette foncière de la forêt de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau ; - de demander la distraction du Régime forestier des parcelles listées dans le tableau ci-dessus, d'une contenance totale approximative de 1 ha 94 a 21 ca ; - de demander l'adhésion au Régime forestier pour les parcelles cadastrales sises sur le territoire communautaire, désignées au tableau ci- avant, soit une contenance totale approximative de 11 ha 71 a 68 ca ; - que la nouvelle consistance de la forêt relevant du Régime forestier sera composée des parcelles détaillées dans le précédent tableau. La contenance totale de la forêt communautaire sera ainsi d'environ 91 ha 91 a 41 ca ; - de demander à l'ONF de constituer le dossier de distraction et d'application du Régime forestier qui sera présenté à l'approbation de Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire ; - d'autoriser le président à signer le futur plan d'aménagement forestier à intervenir sur cette base, ainsi que tous les documents nécessaires à ce dossier.	Frédérique LEMOINE

	Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-3 23SGADL0105	SAINT-SYMPHORIEN DE MARMAGNE - Lieu-dit l'Usine - extension du réseau d'eau potable - convention d'offre de concours avec la SCI l'Usine Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'offre de concours à passer avec la SCI l'Usine pour la participation financière à l'extension du réseau d'eau potable afin de permettre le raccordement de la parcelle 482E606 située au lieu-dit l'Usine à Saint Symphorien-de-Marmagne. - D'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-4 23SGADL0106	BLANZY - Rue du stade - Dévoisement des réseaux eau potable et eaux pluviales - convention de financement Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention de financement à passer avec la commune de Blanz y pour la prise en charge financière des travaux de dévoiement des réseaux eau potable et eaux pluviales situés sous l'emprise de la rue du stade sur la commune de Blanz y ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INITITULES	RAPPORTEURS
VI-5 23SGADL0107	LE CREUSOT - Rue de l'étang de la forge - Création d'une aire d'aspiration - Convention de financement avec l'OPAC Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention à passer avec l'OPAC Saône et Loire pour la prise en charge financière des travaux de construction d'une canne et d'une plateforme d'aspiration sur la rue l'étang de la forge sur la commune du Creusot ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention. Adopté : OUI Nombre de votants : 61 (dont 9 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Bernard DURAND, Monsieur David MARTI, Madame Montserrat REYES et Monsieur Lionel DUPARAY intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INITITULES	RAPPORTEURS
VI-6 23SGADL0108	Adoption de la charte nationale de qualité des réseaux d'assainissement. Le conseil décide : - D'approuver les principes de la charte nationale de qualité des réseaux d'assainissement, - D'adopter la charte nationale de qualité des réseaux d'assainissement, - D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette charte nationale de qualité des réseaux d'assainissement, - De réaliser les opérations d'assainissement collectif (études et travaux) selon les principes de la charte nationale qualité nationale des réseaux d'assainissement, - De mentionner dans les pièces des dossiers de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-7 23SGADL0109	Géoréférencement des réseaux et ouvrages d'assainissement et mise à jour des plans de la Communauté urbaine Le Creusot - Montceau - Autorisation préalable de signature d'un accord cadre à bons de commande passé en appel d'offre ouvert Le conseil décide : - d'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer, pour un montant maximum annuel de 666 700,00 € HT, l'accord-cadre à bons de commande portant sur des prestations de géoréférencement des systèmes d'assainissement collectif à conclure avec l'attributaire qui sera retenu par la Commission d'Appel d'Offres ; - d'imputer le montant des dépenses sur la ligne correspondante du budget communautaire. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-8 23SGADL0110	Barrages de Saint-Sernin-du-Bois - Travaux de mise aux normes du barrage principal - Attribution et autorisation de signature d'un marché passé en procédure adaptée et après négociation - Lot 2 Le conseil décide : - D'autoriser Monsieur le Président ou l' élu ayant reçu délégation à signer le marché à conclure avec le groupement VEOLIA EAU / SADE CGTH / Pascal GUINOT TP, pour un montant de 1 196 470,00€ HT (lot 2). - D'imputer les dépenses sur le budget annexe de l'eau. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-9 23SGADL0111	Fourniture de matériel de précollecte et maintenance des points d'apports volontaires - Attribution et autorisation de signature de quatre accords-cadre à bons de commande Le conseil décide : - d'abroger la délibération du conseil communautaire n° 23SGADL0071 du 26 avril 2023, publiée le 27 avril 2023, - d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les accords-cadres à bons de commande à conclure avec : - Pour le lot 01 l'entreprise ESE France SAS – 42, rue Paul Sabatier 71530 CRISSEY - pour un montant maximum de 300 000 € HT pour la période initiale de 3 ans ; - Pour le lot 02 l'entreprise ASTECH SAS – PA Plaine d'Alsace – 7, avenue de l'Europe – 68190 ENSISHEIM, pour un montant maximum de 450 000 € HT pour la période initiale de 3 ans ; - Pour le lot 03 l'entreprise ESE France SAS – 42, rue Paul Sabatier 71530 CRISSEY - pour un montant maximum de 600 000 € HT pour la période initiale de 3 ans ; - Pour le lot 04 l'entreprise MINERIS Propreté – Les Creusets CD 15 – route de Lançon – 13250 Saint CHAMAS - pour un montant maximum de 750 000 € HT pour la période initiale de 3 ans ; - d'imputer les dépenses correspondantes sur la ligne des budgets considérés. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-François JAUNET

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-10 23SGADL0112	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Saône-et-Loire - Convention d'objectif 2023 - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes et la signature de la convention d'objectifs jointe, afin de définir, dans un partenariat clarifié, l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et de contrôle de la subvention allouée ; - D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 8 000 € au CAUE de Saône-et-Loire. Adopté : OUI Nombre de votants : 57 (dont 6 pouvoirs)	Bernard FREDON

	Observations : Etant précisé que Madame Evelyne COUILLEROT, Monsieur Lionel DUPARAY, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Monsieur Jean GIRARDON et Monsieur Guy SOUVIGNY intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-1 23SGADL0113	Règlement des déchetteries Le conseil décide : - D'émettre un avis favorable sur le nouveau règlement, sur la base du projet ci-joint ; - D'appliquer les nouvelles conditions tarifaires dès le 2 janvier 2024. Adopté : OUI Nombre de votants : 66 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-François JAUNET

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-2 23SGADL0114	Participation de la Communauté Urbaine Creusot Montceau à la promotion du transport urbain dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité 2023 Le conseil décide : - D'appliquer pendant la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre 2023 la gratuité sur l'ensemble du réseau urbain, TAD inclus ainsi que la gratuité de la carte sans contact pour tout achat d'un abonnement ou d'un titre 10 voyages Adopté : OUI Nombre de votants : 63 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

La séance est levée à 21h25.

Le président,
David MARTI

